Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600842-20260327-2026_10-DE

Département du Morbihan
Commune du HÉZO
56450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 23/03/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe GAIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15 Présents : 12 Votants : 15

Présents : M. Philippe GAIN, Mme Mireille LEVRET, M. Yves JOUIN, Mme Awen LE CHAPELAIN, Mme Elisabeth PICHELIN, M. Christophe BOISDRON, Mme Ingrid RÉGENT, Mme Gwendoline TUAL, Mme Béatrice GREFF, M. François COGGIOLA, Mme Dominiqe MAMOU, M. François ROBERT.

Absents : M. Jonathan ALFONSO, M. Ehouarn DE BONVILLER, M. Tobia DALL'OSTO.

Pouvoirs : Jonathan ALFONSO a donné pouvoir à Awen LE CHAPELAIN, Ehouarn DE BONVILLER a donné pouvoir à Elisabeth PICHELIN, Tobia DALL'OSTO a donné pouvoir à Mireille LEVRET.

Secrétaire de séance : Mireille LEVRET

N°10/2026 – Élection des adjoints au Maire

La Commune du HÉZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant qu'en application de la loi n°2022-444 du 21 mai 2025, l'élection des adjoints au maire s'effectue de la même façon dans toutes les communes. Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Le vote a lieu au scrutin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages blancs ou nuls : 2
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 7

Liste (par ordre alphabétique de la tête de liste)	**Nombre de suffrages obtenus** (en chiffre)	**Nombre de suffrages obtenus** (en toutes lettres)
LEVRET Mireille	13	Treize

Mme Mireille LEVRET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1ère adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

M. Yves JOUIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2ème adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

Mme Awen LE CHAPELAIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3ème adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600842-20260327-2026_10-DE

M. Jonathan ALFONSO ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Philippe GAIN

Le secrétaire de séance,
Mireille LEVRET